

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** Biopren 50 LML mosquito larvicide concentrate

**Type(s) de produit:** TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes

**Numéro de l'autorisation:** BE2019-0076

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** BE-0013803-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	4
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	5
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

MOSQUIPREN 50 Biopren 50 LML mosquito larvicide concentrate
--

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	EDIALUX
	Adresse	ZA MACON EST 01750 REPLONGES France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	BE2019-0076	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	BE-0013803-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	12/12/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	18/11/2029	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Babolna Bio Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Szállás u 6 1107 Budapest Hongrie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Dr Köves János út 1-3 2943 Babolna Hongrie

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1386 - (S)-méthoprène
<b>Nom du fabricant</b>	Babolna Bio Ltd
<b>Adresse du fabricant</b>	Szállás u 6 1107 Budapest Hongrie
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Szállás u 6 1107 Budapest Hongrie

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(S)-méthoprène	Isopropyl-(2E,4E,7S)-11-methoxy-3,7,11-trimethyl-2,4-dodecadienoate	Substance active	65733-16-6		5
Polyethylene glycol (15)-hydroxystearate	Octadecanoic acid, 12-hydroxy-, polymer with .alpha.-hydro-.omega.-hydroxypoly(oxy-1,2-ethanediyl)		70142-34-6		11.58

### 2.2. Type de formulation

ZW - Formulation de CS et EW
------------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	<p>Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
<b>Conseils de prudence</b>	<p>Éviter de respirer les poussières.</p> <p>Éviter de respirer les gaz.</p> <p>Éviter de respirer les fumées.</p> <p>Éviter de respirer les brouillards.</p> <p>Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>Éviter de respirer les aérosols.</p>

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection.

Porter protective coveralls.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:Laver abondamment à l'eau.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.

Recueillir le produit répandu.

Éliminer le contenu dans l'emballage conformément à la réglementation national / régional

Éliminer le récipient dans l'emballage conformément à la réglementation national / régional

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Professionnels ayant des compétences avancées démontrées

<b>Type de produit</b>	TP18 - Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Insecticide à action lente qui réduit considérablement le nombre de moustiques Aedes et Culex spp. pendant leur stade de développement
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Culicidae:-Aedes mosquitoesLarvae (L3-L4) Culicidae:-Culex mosquitoesLarvae (L3-L4)
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  Le produit est utilisé pour traiter de petits systèmes de rétention d'eau/zones aquatiques non reliées au compartiment aquatique naturel ou au STP, telles que : <ul style="list-style-type: none"> <li>• piscines inutilisées,</li> <li>• lacs rembourrés avec du géotextile,</li> <li>• barils d'eau de pluie</li> </ul> qui ne sont pas utilisés pour le stockage d'eau potable, l'irrigation, la baignade ou l'élevage de poissons (d'ornement), et qui peuvent convenir, de manière temporaire ou permanente, à l'élevage de larves de moustiques.
<b>Méthode(s) d'application</b>	Pulvérisation - Appliquez-le directement au moyen d'un sac à dos ou à l'aide d'un équipement portatif
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Le dosage dépend du type de site de reproduction et de la qualité et de la profondeur de l'eau. --  <b>Eau pure :</b> - 220 ml de produit / hectare ou 0,022 ml de produit / m <sup>2</sup> (profondeur d'eau 30 cm) - 290 ml de produit / hectare ou 0,029 ml de produit / m <sup>2</sup> (profondeur d'eau > 30 cm)

**Eau légèrement sale :**

- 290 ml de produit / hectare ou 0,029 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau 30 cm)
- 360 ml de produit / hectare ou 0,036 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau > 30 cm)

La quantité indiquée doit être diluée avec au moins 5 litres d'eau par 0,1 hectare ou par 1000 m<sup>2</sup>

Fréquence : si nécessaire, répétez le traitement une fois tous les 10 jours

**Catégorie(s) d'utilisateurs**

Professionnel

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteille : Coex PE/PA ou HDPE (1 l - 10 l)  
Bidon : Coex PE/PA ou HDPE (1 l - 10 l)

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### 4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

## 5. Conditions générales d'utilisation

### 5.1. Consignes d'utilisation

Appliquer pour traiter les petites structures de rétention d'eau/zones aquatiques qui ne sont pas reliées au compartiment aquatique naturel ou à la STP (telles que les piscines inutilisées, les étangs rembourrés par le géotextile, les barils de rétention d'eau de pluie), qui ne sont pas utilisées pour le stockage de l'eau potable, l'irrigation, la baignade ou l'élevage de poissons (d'ornement), et qui peuvent convenir, de manière temporaire ou permanente, à la reproduction des larves de moustiques.

Le dosage dépend du type de site de reproduction et de la profondeur de l'eau.

Eau pure :

220 ml de produit / hectare ou 0,022 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau 30 cm)

290 ml de produit / hectare ou 0,029 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau > 30 cm)

Eau légèrement sale :

290 ml de produit / hectare ou 0,029 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau 30 cm)

360 ml de produit / hectare ou 0,036 ml de produit / m<sup>2</sup> (profondeur d'eau > 30 cm)

La quantité indiquée doit être diluée avec au moins 5 litres d'eau par 0,1 hectare ou par 1000 m<sup>2</sup>.

Description détaillée de l'utilisation :

BIEN AGITER AVANT UTILISATION ! Comme les composants du produit "BIOPREN® 50 LML MOSQUITO LARVICIDE CONCENTRATE " peuvent se séparer pendant le stockage, le produit doit être bien agité avant la dilution. Rincez le réservoir vide trois fois et versez le produit rincé dans le réservoir de pulvérisation.

MELANGE : NE PAS mélanger avec de l'huile. Utilisez toujours des outils propres. Remplissez le réservoir du pulvérisateur à moitié avec de l'eau, puis ajoutez la quantité recommandée de "BIOPREN® 50 LML MOSQUITO LARVICIDE CONCENTRATE", agitez, et remplissez complètement d'eau. Si possible, utilisez le mélange le jour de la préparation. Agitez doucement pendant l'application. Mélangez le produit "BIOPREN® 50 LML MOSQUITO LARVICIDE CONCENTRATE" dans suffisamment d'eau pour atteindre le taux d'application recommandé sur l'étiquette (220-360 ml de produit / hectare ou 0,022-0,036 ml de produit / m<sup>2</sup>, selon le type de site de reproduction et la qualité et la profondeur de l'eau). Utilisez au moins 5 litres d'eau par 0,1 hectare ou 1000 m<sup>2</sup> (c'est-à-dire diluez 22-36 ml de produit avec 5 litres d'eau). Si le volume du conteneur de l'équipement est différent et la taille de la zone à traiter est différente, le professionnel ayant des compétences avancées démontrées adaptera la dose de produit à diluer comme décrit ci-dessus.

Utiliser uniquement avec des pulvérisateurs à gouttes grossières.

Le produit conserve son effet pendant 10 jours après le traitement. Si nécessaire, répétez le traitement une fois tous les 10 jours.

Notez que de fortes précipitations peuvent affecter l'efficacité du produit.

Lisez toujours l'étiquette ou la notice avant l'utilisation et suivez les instructions.

Évitez l'utilisation continue du produit.

Tenez compte du cycle de vie et des caractéristiques des organismes cibles pour adapter les traitements. Ciblez en particulier le stade de développement le plus sensible de l'insecte nuisible, le moment des applications et les zones à traiter.

Adopter des techniques de lutte intégrée contre les insectes, telles qu'une combinaison de méthode chimique et physique et d'autres mesures de santé publique, en tenant compte des spécificités locales (conditions climatiques, espèces cibles, conditions d'utilisation, etc.)

Alternez les produits avec différents modes d'action (pour contrôler les individus les plus résistants de la population).

Établir une base de référence et surveiller les niveaux d'efficacité sur les populations dans les zones clés (au moins une enquête par an) afin de détecter les modifications significatives de sensibilité aux substances actives. Les informations provenant des programmes de surveillance de la résistance permettent de détecter rapidement les problèmes et fournissent des informations pour une prise de décision correcte.

Il est recommandé à l'utilisateur de rapporter si le traitement est inefficace et de contacter directement le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

Ne l'utilisez pas dans l'eau destiné l'arrosage des plantes.

N'utilisez pas si le produit pourrait entrer en contact avec des produits alimentaires, des fourrages ou de l'eau potable.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

Une exposition répétée peut provoquer des réactions allergiques, évitez donc tout contact avec la peau et les yeux.  
Portez des gants résistant aux produits chimiques lors de la manipulation du produit et lors du nettoyage de l'équipement de pulvérisation (EN374) et des combinaisons (la norme applicable aux combinaisons est spécifiée par le titulaire de l'autorisation dans la fiche d'information du produit).  
Portez des gants / combinaisons jetables lors de la manipulation du produit et du nettoyage du pulvérisateur.  
Lavez-vous les mains après utilisation.  
N'utilisez pas ce produit pour traiter l'eau de piscine.  
N'utilisez pas ce produit pour traiter des eaux reliés aux eaux naturels / douces (par exemple ruisseau, rivière, lac, etc.).  
Les masses d'eau à traiter ne doivent pas être raccordées à une station d'épuration d'eaux usées.

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

### **Effets secondaires négatifs directs ou indirects probables :**

Réaction allergique cutanée.

### **Mesures de premiers secours :**

Éloignez la personne affectée de la source d'exposition et retirez les vêtements contaminés / mouillés.  
En cas de contact avec les yeux : TOUJOURS vérifiez si la personne affectée porte des lentilles et si oui, retirez-les. Rincez les yeux avec beaucoup d'eau (avec les paupières ouvertes) pendant au moins 15 minutes.  
En cas de contact avec la peau : lavez la zone affectée avec beaucoup de savon et d'eau. Ne frottez pas !  
En cas de contact avec la bouche ou d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du centre antipoison ou d'un professionnel de la santé ; rincez la bouche de la personne affectée et donnez-lui quelques verres d'eau.  
Calmez et gardez la personne affectée au repos, maintenez une température corporelle normale et contrôlez la respiration. Si nécessaire, vérifiez le rythme cardiaque et appliquez la respiration artificielle. •  
Si nécessaire, amenez la personne affectée chez le médecin et, si possible, apportez l'emballage ou l'étiquette du produit.

NE LAISSEZ PAS LA PERSONNE AFFECTÉE SANS SURVEILLANCE !

### **Conseils au personnel médical et de santé :**

Surveillez les signes de vie et appliquez un traitement symptomatique et de soutien.

SI VOUS CONSULTEZ UN MÉDECIN, CONSERVEZ L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT ET APPELEZ LE CENTRE ANTIPOISON ([070245245]).

### **Traitement d'urgence :**

En cas de contact avec la peau, consultez un médecin si vous vous sentez mal ou développez des symptômes.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Ce produit et son emballage doivent être éliminés en tant que déchets dangereux. Recueillez le produit déversé.  
Ne laissez pas le produit inutilisé pénétrer dans les égouts, le sol ou les cours d'eau (par exemple lavabos, toilettes) ou les égouts.  
Éliminez le produit non utilisé, son emballage et tous les autres déchets conformément aux réglementations locales.

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Sur la base des données disponibles, la durée de conservation du produit est de 30 mois.  
Lorsqu'il n'est pas utilisé, stockez le produit dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'abri de la lumière directe du soleil. Protégez le produit du gel et ne le conservez pas en dessous de 5°C.  
Tenez hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

## 6. Autres informations

Il faut indiquer sur l'étiquette que le produit contient les suivants : Acide octadécanoïque, 12-hydroxy-, polymère avec hydroxypropyl alpha -hydro- .omega.- (oxy-1,2-éthanediyl) et mélange réactionnel (3: 1) de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazolin-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one